TERNOISCOM
TERRE D'AVENIR

DEMANDE D'AUTORISATION D'INSTALLATION D'UN DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF DANS LE CADRE D'UNE CONSTRUCTION NEUVE

A – DEMANDEUR

NOM et Prénom du ou des Propriétaires :

…… ……..

Adresse :……

Code postal :…… Commune : ……

TEL : …/…./…./…./…. PORT : …./…./…./…./…. FAX : …./…./…./…./….

MAIL : ……@.....

Adresse du chantier :……

Code postal :…… Commune : ……

N° de permis de construire : ……..….. N° de la parcelle :……

N° du permis de lotir :……..……..

Concepteur du projet (bureau d'études) :

Nom ou raison sociale :……

Adresse : ……

Code postal :…… Commune : ……

TEL :…./…./…./…./…. PORT : …./…./…./…./…. FAX : …./…./…./…./….

Installateur du dispositif d'assainissement non collectif (si connu) :

Nom ou raison sociale :……

Adresse : ……

Code postal :…… Commune : ……

TEL : …./…./…./…./…. PORT : …./…./…./…./…. FAX : …./…./…./…./….

B - CARACTERISTIQUES DU TERRAIN

Superficie totale : ……..m² Superficie disponible pour l'assainissement :……m²

Pente du terrain prévu pour l'assainissement : ☐ faible <5% ☐ moyenne entre 5% et 10% ☐ forte >10%

Présence d'un captage (puits ou forage) d'eau à proximité des ouvrages ?

☐ Oui ☐ Non ☐ Ne sait pas

Si oui, est-il destiné à la consommation d'eau humaine ? ☐ Oui ☐ Non

C - CARACTERISTIQUES DE L'HABITATION

Caractéristiques : ☐ Maison individuelle — Nombre de chambres :……

☐ Bâtiment comportant plusieurs logements — Nombre de logements :……..……

Nombre total de chambres :……

☐ Autre type de bâtiment — Nature :……

Nombre d'usager :……

D - CARACTERISTIQUES DE LA FILIERE PROJETEE

PRETRAITEMENT (eaux vannes et ménagères) :

☐ Fosse toutes eaux : Capacité……litres

☐ Bac dégraisseur (facultatif) : Capacité…….litres

☐ Autres dispositifs de pré-traitement :……

Obligation de prévoir :

Une ventilation secondaire remontant en haut des locaux d'habitation avec un extracteur de type éolien ou statique

TRAITEMENT

☐ EPANDAGE SOUTERRAIN – LIT D'EPANDAGE

Nombre de tranchées :…… Longueur unitaire des tranchées :……

Longueur totale du système d'épandage :…….. Largeur totale du système d'épandage :……..

☐ LIT FILTRANT VERTICAL NON DRAINE

Largeur : 5m Longueur :……m Superficie :…….m²

☐ TERTRE D'INFILTRATION

Largeur au sommet : 5m Longueur au sommet :……m Surface au sommet :…….m²

Largeur à la base :……m Longueur à la base :……m Surface à la base :…….m²

☐ FILTRE A SABLE VERTICAL DRAINE

Largeur : 5m Longueur :……m Superficie :…….m²

☐ FILTRE A ZEOLITHE DRAINE

Fosse toutes eaux : Capacité……litres Surface du filtre :……m²

☐ PROCEDES D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF AGREES * (paru au JO)

Gamme :. ..… EH Marque :…… …….. Nom du Dispositif :……. N° d'agrément : ……

REJET :

☐ Fossé *

☐ Réseau Pluvial*

☐ Cours d'eau

☐ Puits d'infiltration

☐ Le sol en place par infiltration

Autorisation de rejet du gestionnaire, ou du propriétaire de l'exutoire à joindre. (*filière concernée le cas échéant par une autorisation de rejet)

E- ENGAGEMENT DU PETITIONNAIRE

Le pétitionnaire s'engage :

- A réaliser l'installation <u>après réception de l'avis favorable</u> sur le projet, et conformément au projet accepté.
- A informer le service public d'assainissement non collectif 15 jours avant la date prévue des travaux d'assainissement.
- A respecter les règles techniques de réalisation du système autorisé.
- A ne remblayer les dispositifs d'assainissement qu'après passage de VEOLIA, chargé du contrôle de bonne exécution.
- A autoriser l'accès du technicien en charge du contrôle sur les lieux des travaux.
- A assurer le bon fonctionnement de son installation.

Fait à …….. Le……..

<u>Signature du pétitionnaire :</u>

CADRE à remplir par la Mairie en cas de rejet vers le fossé, ou réseau pluvial communal…

<u>AUTORISATION COMMUNALE DE REJET</u>

J'autorise le propriétaire à rejeter les eaux traitées issues de son installation d'assainissement non collectif

☐ vers le fossé communal,

☐ vers le réseau pluvial communal (dans ce cas il est demandé au pétitionnaire d'apposer une boite de contrôle en limite de propriété),

sous réserves que ces effluents correspondent aux normes en vigueur.

Fait à …… le……

Cachet et Signature de la Mairie

PROTECTION DES DONNEES

La Communauté de Communes du Ternois traite vos données dans le cadre de la gestion des demandes de diagnostics assainissement. Ce traitement repose sur une obligation légale. Les données seront traitées en interne et seront transmises auprès de notre délégataire VEOLIA. Elles sont conservées durant 30 ans. Passé ce délai, elles seront détruites définitivement dans le cadre des règles légales de conservation. Conformément aux dispositions de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez des droits d'accès, de rectification, d'effacement de vos données, ou encore de limitation de leurs traitements. Vous pouvez également vous opposer au traitement des données vous concernant en raison d'un motif légitime et si aucune obligation légale ne s'y oppose. Pour exercer vos droits, cliquez ici *:* https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/formulaire-de-saisie-du-dpo. Vous pouvez introduire une réclamation auprès de la CNIL (www.cnil.fr) si vous le jugez utile. Pour tout renseignement sur la protection de vos données, contactez le service assainissement de la Communauté de communes du Ternois : assainissement@ternoiscom.fr

RAPPEL : Ce formulaire est à retourner dûment complété à la Communauté de Communes du Ternois avec l'ensemble des pièces citées ci-dessous.

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE POURRA PAS ETRE ACCEPTE ET SERA DONC RETOURNE AU DEMANDEUR

CONSTITUTION D'UN DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION D'INSTALLATION D'UN ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

- Le formulaire de demande d'autorisation d'installation d'un assainissement non collectif dûment complété.
- Le dossier d'étude à la parcelle (avec définition du choix de la filière, son plan détaillé, une coupe du système, le dimensionnement du dispositif…)
- Un plan de situation au 1/5000ème.
- Un plan de masse au 1/200ème ou au 1/5000ème
- Un plan d'implantation des pièces (rez-de-chaussée + étages).
- Une autorisation de rejet du propriétaire de l'exutoire, le cas échéant.
- La dérogation autorisant le puits d'infiltration, le cas échéant.

Pour tous renseignements complémentaires ou en cas de difficulté pour renseigner ce formulaire :
Contacter l'exploitant du service :

VEOLIA EAU-territoire de Bruay Béthune-Ternois
Service ANC/DIA 440 rue C et H BOUILLEZ 62700 Bruay La Buissière
tél : 03.21.52.99.88 Fax 03.21.52.99.79 // Permanence le Lundi et Mardi de 08h00 à 15h00

Le contrôle obligatoire de conception (55.00 € HT) et le contrôle obligatoire de bonne exécution (90.00 € HT) seront facturés au pétitionnaire (Renseignements auprès de la Communauté de Communes du Ternois).
Une part collectivité sera définie prochainement en conseil communautaire. Celle-ci sera à ajouter à chacun des tarifs inclus dans le règlement de service.

Liste indicative de bureaux d'études privés pour la réalisation des études à la parcelle

Raison Sociale	Adresse	Téléphone
ASEE INGENIEURS M MALLEVAES Philippe	41, Rue Roger Salengro BP530 62008 Arras Cedex	03.21.51.70.37 06.75.06.62.91
COLLECT-ENVIRO M GUYOT Benjamin	3, Place Général Leclerc 62 130 Saint Pol sur Ternoise	03.21.04.08.94 06.08.37.38.70
G2C ENVIRONNEMENT	Rue René Cassin 62223 St Laurent Blangy	03.21.16.85.16
M. ROUTIER Thierry	9, rue d'en Haut 80140 Foucaucourt Hors Nesle	03.22.25.05.30 06.08.23.42.96
SANEP	174, rue Pasteur BP 201 62254 Hénin Beaumont	03.21.75.46.91
V2R INGENIERIE	Route de Desvres 62280 Mont Lambert	03.21.10.42.42
URBYCOM	Les Prés loribles BP 60200 Flers en Escrebieux 59503 DOUAI Cedex	03.62.07.80.00